Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

CONTRAT DE DÉSENDETTEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

Institut de Recherche pour le Développement FRANCE

L'IRD RECRUTE SUR LES FONDS DU C2D UN CHARGE DE MISSION RITER POUR LES BESOINS DU MESRS

TERMES DE REFERENCES

Date limite de soumission des candidatures : vendredi 24 janvier 20h00 TU

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le RITER, Réseau Ivoirien de Télécommunications pour la Technologie l'Enseignement et la Recherche, est le réseau dédié à l'Enseignement supérieur et à la Recherche de Côte d'Ivoire. Ce type de réseau, appelé Réseau National d'Education et de Recherche (NREN), est un atout pour un pays et un élément clé pour un développement national et international de l'enseignement supérieur et de la recherche. C'est dans cette optique que le Gouvernement Ivoirien a déployé en Septembre 2012 le RITER, afin de fédérer les infrastructures de télécommunication pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche.

Placée sous la tutelle du Ministère de L'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), une équipe projet a été mise en place (décision ministérielle signée le 11 août 2017) pour : assurer l'opérationnalisation des infrastructures numériques pour l'ESR, et structurer une entité autonome destinée à prendre la suite de l'équipe projet. Cette équipe projet est placée sous l'autorité institutionnelle du DSI du MESRS, et est composée aujourd'hui d'un responsable technique (le sous-directeur en charge des moyens informatiques à la DSI du MESRS) en charge du pilotage opérationnel de 4 ingénieurs (recrutements en cours)

Un des objectifs du RITER est de donner aux étudiants la possibilité d'accéder à des ressources numériques en ligne en tout lieu de leur établissement en installant des réseaux WIFI sur les campus. Le projet e-Education a permis d'asseoir les bases de l'infrastructure (Datacenter, Wifi des amphithéâtres de chaque université et le téléenseignement), et soutient financièrement les dépenses de fonctionnement du RITER jusqu'en 2021.

Sur base de cette infrastructure, le RITER doit mettre en œuvre les services attendus par la communauté de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR), de manière progressive, et en respectant les jalons de la **feuille de route**.

2. MISSIONS TACHES ET RESPONSABILITES

Sous la supervision du DSI du MESRS, en s'appuyant sur le responsable technique du RITER, et les compétences de l'équipe d'ingénieurs et des points focaux des universités, le chargé de mission RITER aura pour responsabilité de coordonner les compétences et d'appliquer la feuille de route déclinée sur 4 niveaux : gouvernance, infrastructures, services utilisateur, RH.

Au niveau gouvernance, le chargé de mission RITER devra :

- Préparer les **comités** de supervision et opérationnels (supports, tableaux de bord..) et assumer les comptes rendus
- Contribuer à la mise en place d'un **modèle économique**, notamment :

- Étudier différents modèles économiques: soit en passant par un opérateur télécom et le RITER jouerait le rôle de centrale d'achats ; soit en gérant directement les liens et en refacturant auprès des membres
- Sanctuariser le budget (via une entité autonome dotée d'un statut juridique, ou via une ligne financière du ministère sanctuarisée pour le RITER) afin d'assurer une pérennité au RITER qui devra lancer ses propres marchés et financer son équipe
- Communiquer, sensibiliser, convaincre les actuels membres et les futurs membres (écoles privées) de cotiser au RITER afin d'assurer des rentrées financières
- Impliquer le RITER dans le projet européen AfricaConnect3 et bénéficier de soutiens visant à développer les contenus et les services numériques dédiés à l'ESR en AOC
- Se rapprocher de la communauté RRER africaine (WACREN, UBUNTUNET, ASREN) et mondiale (GEANT, CLARA)
- Se rapprocher de bailleurs de fonds

- Contribuer à la réflexion sur le statut **juridique** du RITER, nécessaire pour passer les marchés et être autonome dans la gestion de son budget

Au niveau infrastructures, le chargé de mission RITER devra, au cours de ses 2 ans de contrat :

- Mettre en place une gestion des **comptes** d'accès aux services que fournira le RITER, via notamment les actions suivantes :
 - Etude permettant d'identifier l'ensemble des bases utilisateurs existantes (service scolarité) afin de les utiliser pour créer et actualiser automatiquement un annuaire central regroupant les identifiants et les mots de passe des utilisateurs.
 - Développement et installation de l'outil informatique permettant de disposer d'un annuaire central des utilisateurs
 - Formation des équipes à l'administration et l'utilisation des outils mis en œuvre
 - Elaboration d'un plan de communication présentant ce nouveau service
- Mettre à niveau le **datacenter**, via notamment les actions suivantes:
 - Travaux sur l'infrastructure (remplacement de batteries du groupe électrogène, remplacement de batteries d'onduleur, réfection d'infiltrations liées à la climatisation et mise en place d'un toit de protection des éléments extérieurs des climatisation, alimentation électrique de 2 sources…)
 - Evolution (support, licences) des équipements de sécurité
 - Réingénierie (configuration + câblage) des 2 routeurs de tête
 - Remplacement des équipements (Cisco Ironport S370, EdgeBlue Bluecoat PacketShaper 10000, F5 Big IP 1600)
- Raccorder le RITER à **WACREN**, via notamment les actions suivantes:
 - Finaliser l'architecture technique de raccordement au Wacren

- Achat/configuration/Installation des équipements réseau et de sécurité pour réaliser la connexion au Wacren
- Rédaction et mise en œuvre du plan de bascule du réseau Riter sur le réseau Wacren
- Formation des équipes Riter aux nouveaux équipements réseaux et de sécurité
- Rédaction des procédures d'exploitation
- Mise en place d'outils de suivi et de restitution de l'utilisation de la bande passante
- Rédaction d'un plan de communication annonçant l'ouverture du service et l'augmentation de la bande passante

Au niveau services utilisateur, le chargé de mission RITER devra lancer lancer officiellement le service d'accès au RITER via le **WIFI**, via notamment les actions suivantes :

- Rédaction d'un plan de déploiement du service décrivant précisément les modalités d'ouverture du service (population cible, règles de maîtrise de l'utilisation)
- Rédaction d'une charte de bon usage
- Rédaction d'un plan de communication en direction des utilisateurs finaux
- Mise en place d'outil de supervision du service
- Formation des administrateurs et des équipes supports du Riter et des sites

Au niveau RH, le chargé de mission RITER devra :

- Mettre en place une **cellule d'assistance**, joignable par téléphone par tous les utilisateurs finaux en cas d'incident sur un service fourni par le RITER, composé des ingénieurs du RITER et des points focaux des sites connectés au RITER (universités : UFHB, UNA, UPGC, UAO, UMAN, UJLG, INPHB), via notamment la mise en place de :
 - un système de ticketing pour tracer tous les incidents et demandes remontés par les utilisateurs
 - outils de supervision du réseau afin d'anticiper et d'investiguer les problèmes
 - outils de gestion de la sécurité CSIRT (Computer Security Incident Response Team) / CERT (Computer Emergency Response Team)
- Identifier avec les présidents d'université les **points focaux** et les responsables de certaines tâches locales (ex : synchronisation de la base de comptes)
- Construire la démarche **d'animation** de la cellule d'assistance avec les points focaux
- Mettre en place un plan de **formation** des ingénieurs RITER et des points focaux
- Mettre en place un plan de **communication**/marketing auprès des utilisateurs finaux (quels services à quelles conditions)
- Finaliser le catalogue de **services** que fournira le RITER

De manière générale, le chargé de mission RITER devra soutenir le DSI du MESRS en relayant son discours et sa vision auprès de tous les acteurs du RITER (présidents d'université, écoles, bailleurs, opérateurs télécom, utilisateurs finaux, agence de régulation…).

Le chargé de mission RITER devra également soutenir le responsable technique du RITER, notamment sur les aspects projet (planification et suivi), sur les aspects techniques, et sur les aspects marché (rédaction cahier des charges, lancement des marchés individuels, suivi des prestations externalisées).

Sur les aspects projet, le chargé de mission RITER devra s'assurer d'obtenir, pour chaque action, un plan projet incluant : un chronogramme, les ETP et ressources financières nécessaires, les formations nécessaires, la communication auprès des utilisateurs finaux, l'intégration des compétences au sein de la cellule d'assistance.

Pour chaque service mis en place, le chargé de mission RITER devra fournir au DSI un tableau de bord permettant de suivre la qualité de service, le nombre d'utilisateurs du service, et de comprendre les variations du nombre d'utilisateurs.

Le chargé de mission RITER devra s'appuyer sur les compétences de l'équipe du RITER, et travailler dans une logique de transfert de compétences afin d'assurer la continuité des actions après cette période d'accompagnement. Le chargé de mission RITER a en effet pour rôle d'accompagner le RITER dans cette phase de démarrage (lancement des services) et de mettre le RITER dans les meilleures conditions pour être pérenne.

3. PROFILS QUALIFICATIONS ET COMPETENCES

Le chargé de mission RITER devra justifier du profil, des qualifications et compétences suivants :

- *Etre Titulaire d'un diplôme d'ingénieur informatique (BAC+5) ou équivalent ;*
- *Avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans le domaine informatique télécom/réseau ;*

En termes d'expertise, le chargé de mission RITER devra maitriser les aspects :

- Gestion de projet
- Réseaux informatiques et télécoms afin d'être en mesure de challenger les différents prestataires du RITER et de mettre en œuvre efficacement les différentes actions techniques

Le chargé de mission RITER devra connaitre les aspects :

- Construction de plans d'investissement et de modèles économiques
- Mise en place de statut juridique

Le chargé de mission RITER devra en outre avoir :

- Une très bonne connaissance des bonnes pratiques d'un RNER (organisation, infrastructure, services, budget). L'adjoint devra être capable de s'appuyer sur les expériences d'autres NREN (RENATER…) ou de réseaux régionaux (WACREN, GEANT…)
- De fortes capacités relationnelles et de conviction afin de communiquer efficacement lorsqu'il sera en contact avec : utilisateurs (universités, écoles…), fournisseurs (opérateurs télécom, bureaux d'étude…), politiques (MESRS), bailleurs (AFD, Commission Européenne…), régulateurs (ARTCI), ingénieurs (équipe RITER)
- Une sensibilité marketing (intéressant notamment en vue de sécuriser le modèle économique)
- Une connaissance des règles de marché public ivoirien

Les tâches exécutées par les candidats devront être détaillées dans le CV pour permettre au Comité de sélection de déterminer si le candidat justifie ou non des compétences et aptitudes requises.

<u>Les candidats devront indiquer leur disponibilité</u>

N.B : ***Il s'agit d'un poste à temps plein, ouvert à toute nationalité, de droit local, qui ne peut être cumulé avec d'autres fonctions, dans le secteur privé ou au sein de l'administration.***

4. DUREE DE LA MISSION

Le chargé de mission RITER sera recruté sur la base d'un contrat à durée déterminée, **de deux (02) années**, avec une période d'essai de trois (03) mois.

5. AFFECTATION

Le chargé de mission RITER sera basé à Abidjan, au sein de l'UFHB et proche des équipes opérationnelles, avec des déplacements à l'intérieur du pays. Le chargé de mission RITER sera en contact hebdomadaire avec le DSI du MESRS afin d'assurer la mise en œuvre de sa vision, tout en le soulageant des tâches quotidiennes liées au RITER.

6. DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats devront soumettre un dossier de candidature en langue française, comprenant :

- Une lettre de motivation manuscrite démontrant l'aptitude du candidat à assumer le poste, adressée à M. Jean-Marc HOUGARD, Représentant de l'IRD en Côte d'Ivoire ;
- Un Curriculum Vitae actualisé et signé ;
- Des copies des diplômes, certificats et attestation de travail qui justifient des qualifications figurant dans le Curriculum Vitae ;

- La Déclaration d'Intégrité datée et signée suivant modèle joint (sinon rejet).

Tout dossier de candidature incomplet sera rejeté.

Les dossiers de candidature devront être adressés par voie électronique, avec demande d'accusé de réception, à franck.kouassi@ird.fr

7. PROCEDURE DE SELECTION

Le processus de recrutement comportera trois (03) phases :

- Une phase d'analyse des CV en vue de la pré-sélection des trois (03) candidats les plus qualifiés pour le poste ;
- Une phase d'entretien avec les candidats présélectionnés ;
- Une phase de négociation en vue de la contractualisation avec le candidat qui sera retenu.

NB : *Les originaux des diplômes ainsi qu'un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois, seront exigés au moment de la phase d'entretien.*